



NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

N 53

Mai – Juin 2006

Azerbaïdjan: la violation des droits des travailleurs

Selon Sattar Mekhbaliev, président de la Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan (CSA), plus de 185 nouvelles organisations syndicales de base ont été créés dans ce pays depuis le début de l'année en cours. Plus de 10 organisations syndicales sont apparues dans la branche pétrolière, plusieurs syndicats de base ont été créés dans la branche de la construction.

En même temps, le plus grand nombre de graves violations des droits des travailleurs est justement enregistré dans cette dernière branche, à savoir, l'absence des contrats du travail, le paiement égal pour le travail les jours ouvrés et fériés, ainsi que pendant les postes de nuit, bien que le plus grand nombre d'accidents de travail soit enregistré la nuit, deux fois plus que dans la journée. Après l'interdiction de l'entrée de gros camions dans la ville de Bakou durant la journée, la plupart des travaux de con-

struction est organisée la nuit ce qui aggrave la situation avec les accidents de travail.

La centrale se propose de faire adopter des mesures au niveau national pour garantir la sécurité du travail aux travailleurs du bâtiment, a dit Mekhbaliev.

Bélarus: les syndicats participent à la rentrée des récoltes

Le Présidium de la Fédération des syndicats de Bélarus a discuté à sa réunion de 29 juin de la participation des syndicats à la rentrée des récoltes de 2006. Pour la saison de récolte la Fédération a créé un organe spécial chargé de la coordination de la participation des syndicats à la rentrée des récoltes. La Fédération participera activement à la récolte de 2006. Elle se chargera surtout de la sécurité du travail et de normes de sécurité.

Selon Kozik, président de la FSB, la population du pays a apprécié la participation active des syndicats à

la récolte de l'année passée. Cette année on ne doit pas faire moins que l'année dernière. La Fédération fera aussi de son mieux pour informer bien la population bélarusse sur le déroulement de la campagne agricole. En plus, la Fédération fera le nécessaire pour que le travail des travailleurs agricoles soit apprécié à sa juste valeur.

Géorgie: la situation avec l'emploi

Selon le Département des statistiques de Géorgie, le niveau du chômage dans le pays durant le premier trimestre 2006 a été de 14,6%, soit 0,1% de moins que dans la même période de 2005.

La population active en janvier – mars de l'année dernière a été de 1 999 400 personnes contre 1 925 100 personnes dans la même période de cette année, soit 74 300 de moins.

Le premier trimestre de l'année courante le nombre des chômeurs a été de 282 000 ce qui est de 12 300 (4,2%) de moins que l'année précédente. En janvier – mars 2006 il y avait 1 643 100 personnes ayant un emploi, parmi lesquels 36% sont des salariés et 64% des travailleurs indépendants.

Le salaire moyen en Géorgie en 2005 a été de 204,2 laris, soit 47,4 laris de plus que l'année 2004 (156,8 laris).

Kazakhstan: les droits des travailleurs à l'ordre du jour

Les droits constitutionnels des citoyens aux conditions dignes du travail ont été au centre de la discussion de la Commission des droits de l'homme auprès du président de la République.

Il a été souligné à la Commission que le niveau des salaires à Kazakhstan reste encore très bas. La part des salaires dans le PIB national qui n'est que de 33% en est un témoignage flagrant. Pour comparer: cet indice est de 40%, en Arménie, de 43, en Russie, de 44, en Bélarus et de 46%, en Ukraine. Dans les pays développés la part des salaires dans le PIB varie entre 60 et 70%.

55% de toutes les violations de la législation du travail enregistrés par l'inspection du travail d'Etat concerne la sécurité du travail. Le nombre d'accidents du travail a augmenté de 8% par rapport à l'année 2004. Le plus grand nombre d'accidents du travail est signalé dans l'industrie minière et houillère. 75 accidents mortels ont eu lieu durant l'année dans l'industrie du bâtiment.

Léonide Martinov, vice-président de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan, a reproché au ministère du Travail et de la Protection sociale d'entraver les syndicats dans leur contrôle bénévole de la situation avec la sécurité du travail. Les représentants des syndicats ne sont pas

admis sur les lieux du travail et n'ont pas le droit de participer aux commissions d'enquête sur les accidents du travail.

Les arriérés de salaires aux travailleurs des entreprises non publiques ont atteint 57 milliards de téngués. Les sanctions pour le retard dans le paiement des salaires, prévues par la législation nationale, sont plutôt libérales.

L'écart entre les salaires reste toujours très grand. Les travailleurs de l'enseignement, de la santé et de l'agriculture ont des plus bas salaires, respectivement de 38,7, de 45,8 et de 60% moins que le salaire réel moyen dans la République. Les salariés des établissements de finances, des entreprises de l'industrie pétrolière et du gaz ont des salaires les plus élevés. Leurs salaires dépassent de 2,6 fois la moyenne nationale.

Russie: Mikhaïl Chmakov donne un interview à la radio «Mayak»

Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR, a souligné dans son interview à la radio «Mayak» que des marches, des meetings et des manifestations, organisées par les syndicats, ont eu lieu le 1^{er} Mai 2006 dans plus de 700 villes de la Russie, le nombre des participants a dépassé 2,5 millions. Selon Chmakov, «la démonstration de l'unité et de la cohésion syndicale a été le but principal de ces initiatives».

Il est à constater, a ajouté Chmakov, que jusqu'à présent dans plusieurs pays de la CEI, y compris la Fédération de la Russie, on n'a pas encore obtenu la journée de travail de 8 heures. Ce phénomène honteux contredit la Constitution de la Russie.

Le SMIG n'atteint pas le minimum vital. Actuellement, le minimum vital en Russie est de 3 000 roubles tandis que le SMIG n'a été récemment que de 800 roubles.

A partir du 1^{er} Mai, sous la pression des syndicats, le SMIG a été augmenté jusqu'à 1 100 roubles. La différence donc est de 3 fois entre le minimum vital et le SMIG pour une journée de travail de 8 heures, ce qui ne permet pas à un travailleur de survivre physiologiquement.

Russie: les amendements au Code du travail sont adoptés

La Douma d'Etat (chambre basse du parlement de la Russie) a adopté le 26 mai les amendements au Code du travail visant à améliorer la situation sur le marché du travail.

Les amendements prévoient le renforcement de la responsabilité des employeurs pour les retards dans le paiement des salaires. Les arriérés de salaires des travailleurs seront indemnisés. Lors des compressions du personnel l'employeur sera obligé de proposer au travailleur licencié tout

les postes vacants qu'on a à l'entreprise.

Les changements dans le Code du travail donnent aux syndicats le droit de poursuivre pour la violation des droits des travailleurs non seulement le premier dirigeant de l'entreprise mais aussi tout responsable d'unité à l'intérieur de l'entreprise.

La procédure de préavis de grève est simplifiée. Dès à présent la décision de commencer une grève peut être adoptée par une simple majorité des travailleurs et non plus par la majorité qualifiée. Les conflits du travail aux entreprises où la grève est interdite seront résolus par l'arbitrage du travail.

Tadjikistan: les employeurs ne respectent pas le Code du travail

Selon Mourodali Salikhov, président de la Fédération des syndicats du Tadjikistan (FST), la centrale syndicale est inquiétée par le non-respect du Code du travail dans le secteur privé.

Dans les conditions de la réforme économique et de l'élargissement du secteur privé, les syndicats doivent prêter plus d'attention à ce secteur de l'économie nationale et contrôler mieux l'application du Code du travail.

Il a aussi souligné que les citoyens doivent être embauchés et li-

cenciés conformément à la législation en vigueur. Dans le secteur privé il n'est pas rare que les travailleurs ne touchent pas opportunément leurs salaires et n'ont pas de livrets de travail, alors qu'arrivées de l'âge de la retraite ils doivent justifier leurs salaires. Les employeurs et les salariés signent souvent des contrats exceptionnels qui n'ont pas de valeur juridique.

Les problèmes mentionnés se trouvent actuellement au centre de l'attention de la centrale syndicale.

Ukraine: les actions de protestation de masse

A l'appel de la Fédération des syndicats d'Ukraine une action de protestation nationale contre l'augmentation des prix et des tarifs de gaz et d'électricité pour la population a eu lieu le 24 mai à Kiev.

Les participants à l'action, rassemblés sur six différentes places de la ville, ont défilé jusqu'à la place centrale – place de l'Indépendance, où un grand meeting avec plus de 50 000 participants a eu lieu.

Les intervenants au meeting ont exigé l'annulation du décret du gouvernement sur la hausse des tarifs de gaz et d'électricité pour la population et se sont prononcés contre l'augmentation des prix incontrôlés des biens de

première nécessité et des services.

Les participants ont adopté une résolution qui demande que le gouvernement ouvre sans délai des négociations avec les syndicats et adopte une série des mesures pour indemniser la population pour cette augmentation des prix et des tarifs.

La Confédération générale des syndicats (CGS), ses organisations membres, ont résolument soutenu les actions de la FSU.

Le 21 juin la Fédération des syndicats d'Ukraine a organisé encore une fois des actions de protestation contre l'augmentation des prix et des tarifs pour les services communaux. Dans toute l'Ukraine, plus de 200 000 participants ont pris part à ces actions.

Le 27 mai plus de 40 000 participants ont pris part à Kiev à un meeting contre l'augmentation des prix pour le gaz, l'électricité, les services communaux et les transports en commun. Certains partis et les organisations nongouvernementales ont soutenu les manifestants.

La FSU a exigé que le gouvernement annule son décret sur l'augmentation des prix de gaz et d'électricité. Les syndicats ont aussi exigé que les dépenses pour les services communaux ne dépassent pas 10% du budget familial.

Ukraine: la FSU s'adresse au Groupe des travailleurs de la CIT

La Fédération des syndicats d'Ukraine s'est adressée aux membres du Groupe des travailleurs de la 95ème session de la Conférence internationale du travail à Genève avec la demande de se prononcer sur la destruction par les pouvoirs ukrainiens du dialogue social et la violation des droits des travailleurs.

La déclaration de la FSU souligne que le gouvernement ukrainien ne respecte pas les accords avec les syndicats conclus lors de la Conférence intersyndicale ukrainienne tenue en février. Les accords concernant la couverture des arriérés de salaires de plusieurs mois et l'augmentation du SMIG au minimum vital reste lettre morte.

Le gouvernement d'Ukraine a augmenté à partir du 1^{er} mai 2006 sans avis, ni consultation avec les syndicats les prix de gaz et d'électricité de 25%, ayant violé par cela la convention générale tripartite. A partir du 1^{er} juillet les prix de gaz ont encore doublé.

Dans les conditions quand les revenus de 58% de la population d'Ukraine et les salaires de 26% des travailleurs sont au-dessous du minimum vital l'augmentation brusque des prix de pétrole et de gaz est qualifiée par les syndicats de violation flagrante des droits constitutionnels des citoyens à un niveau de vie digne.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
117119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(095) 952-2782
+7(095) 938-8649
E-MAIL: inter@vkp.ru
SITE INTERNET: www.vkp.ru

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.**

**SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.**

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

**LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,
D'AZERBAÏDJAN, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE,
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUBÉKISTAN, D'UKRAINE,
AINSI QUE 32 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.**

**LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.**

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

**LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.**

LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.

MIKHAÏL CHAMAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

CHER LECTEUR,
Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les
versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:
www.vkp.ru